



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11930
13 janvier 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATED DU 12 JANVIER 1976, ADRESSEE AU
SECRETARE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT
DE LA TURQUIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du
12 janvier 1976 qui vous est adressée par M. Nail Atalay, représentant par
intérim de l'Etat fédéré turc de Chypre.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de cette
lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Iltér TURKMFN

Annexe

Lettre datée du 12 janvier 1976, adressée au Secrétaire général
par M. Nail Atalay

Environ 24 heures après que l'Assemblée générale des Nations Unies eut voté sur une résolution concernant Chypre à New York, l'un des principaux quotidiens grecs de Chypre - le Haravghi - a produit un aveu surprenant :

"UNE HORDE D'FOKA TUE DES FEMMES ET DES ENFANTS CHYPRIOTES TURCS INNOCENTS,"
publiait-il en grands titres sur la première page.

Le rédacteur en chef du Haravghi, M. Costa Partassides, avait en réalité fait cette révélation surprenante quelques jours auparavant au cours d'une réunion d'un groupe de discussion dans un club de Nicosie. Au cours des paroles qu'il avait prononcées, M. Partassides avait accusé l'FOKA "B" de "tuer des femmes et des enfants chypriotes turcs innocents ainsi que des milliers d'éléments démocratiques parmi la communauté chypriote grecque."

Il avait également vivement critiqué l'administration Makarios pour n'avoir pas traduit en justice les membres fascistes de l'FOKA, de la police et de la Garde nationale qui portaient la responsabilité du coup du 15 juillet 1974, ainsi que pour les crimes barbares commis par la suite contre les citoyens chypriotes grecs et turcs.

Ce qui suit est une traduction fidèle des révélations et des critiques de M. Partassides, telles que celles-ci ont été publiées dans son quotidien Haravghi le 22 novembre 1975 :

"Après les attaques du 20 juillet 1974, les membres de l'FOKA 'B', de la police et de la Garde nationale, qui étaient au pouvoir, ont fait une tournée des villages et des villes pour rassembler les armes des Chypriotes turcs et les cacher. En fait, ces gens n'ont rien fait d'autre que de rester derrière les lignes des combats, de réunir du butin et de tuer brutalement des femmes et des enfants turcs innocents. C'est ainsi que des milliers de têtes de bétail et d'innombrables bijoux, meubles et articles ménagers sont passés en leur possession.

Alors que les fils authentiques du peuple étaient envoyés au 'front' pour faire face aux armes de l'ennemi, les capitaines de l'FOKA passaient leurs journées et leurs nuits à boire et à festoyer, se gorgeant de 'shish Kebab' et de 'viandes au four'. Par-dessus le marché, ils ont été réintégrés dans des emplois et à des postes dont ils avaient été renvoyés en raison de leurs activités illégales et subversives.

Après que Makarios fut rentré à Chypre et les eut pardonnés, leur offrant la 'branche d'olivier', ces gens ont continué à proférer leurs insultes et leurs menaces et à accomplir leurs actes de provocation. Non seulement n'ont-ils montré aucun signe de remords, mais encore ils ont continué à agir et à se comporter comme ils le faisaient avant. Ils continuent à garder par devers eux les milliers d'armes qui sont en leur possession, n'en remettant que quelques-unes aux autorités de temps à autre pour tromper la population. Ils poursuivent aussi leur campagne de démagogie et de propagande dans les écoles et ailleurs et, comme avant, ils reçoivent une assistance financière et publient différents types de brochures subversives.

Quelques-uns prétendent s'être repentis. Mais alors, pourquoi ne démantèlent-ils pas leur organisation? Qu'ont-ils à craindre? Une amnistie générale existe déjà.

A l'étranger, on se pose les questions suivantes :

1. Comme les dirigeants du coup et les meurtriers courent librement les rues et, de surcroît, continuent d'occuper les postes qu'ils avaient précédemment, quel genre d'ordre démocratique a-t-il été établi dans l'île?
2. Comme nous n'avons pas encore dissocié notre responsabilité, en tant qu'Etat, des crimes odieux commis par le fascisme contre des femmes et des enfants chypriotes turcs et des milliers d'éléments démocratiques parmi la communauté grecque, quelle sorte de démocratie avons-nous donc?
3. Le mépris de la loi étant formellement accepté et l'Etat vivant en harmonie avec des terroristes armés, quel genre de justice avons-nous?
4. Une politique fondée sur une telle coexistence - entre l'Etat et le mépris de la loi - assure-t-elle l'unité et la solidarité du peuple?"

M. Partassides conclut en posant lui-même une question lourde de conséquences :

"Etant donné que le 'Président du coup' et ses ministres peuvent encore agir et se comporter à Chypre comme ils l'ont fait pendant les journées du coup, quelqu'un s'est-il demandé ce que les étrangers doivent penser de nous?"

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant par intérim de l'Etat
fédéré turc de Chypre,

(Signé) Nail ATALAY

